

PRÉSIDENT : Tristan ROSELLE 26 cours Gambetta J03 33490 SAINT-MACAIRES 06 78 49 74 23
VICE-PRÉSIDENT AQU: Bernard DUBERTRAND 3 rue des Ormes 40000 MONT DE MARSAN 06 72 04 05 88p
VICE-PRÉSIDENT PCH: Dominique CYRILLE 6 rue Georges Clémenceau 16400 LA COURONNE 06 61 20 54 23
VICE-PRÉSIDENT LIM : Siméon POTTIER 26 rue des Petites Tuilières 87100 LIMOGES 06 41 90 83 97
TRÉSORIER : Luis BUSTOS SALINAS 108 rue Godard 33200 BORDEAUX 06 16 86 18 72
SECRÉTAIRE : Nadège LOUASSIER 3 rue Jules Verne 17250 SAINT-PORCHAIRES 06 51 93 68 78

COMITÉ DIRECTEUR

Dimanche 9 mai 2021 à 17h30

En visioconférence

Présents : Marie-Alix GRACIET, Luis BUSTOS-SALINAS, Alain SALLETTE, Bernard DUBERTRAND, Nadège LOUASSIER, Ketsia LJUTOVAC, José FERNANDEZ, Ludovic PERCHE, Dominique CYRILLE, Stéphane INCARDONA

Excusés : Tristan ROSELLE, Marc-Emile GEY (CDJE87), Frédéric BRANKA (CDJE86)

Absents : Philippe ROCHE, Jean-Marc MOREL, Siméon POTTIER, Joël PICARD

Pouvoirs : Joël PICARD → Dominique CYRILLE
Tristan ROSELLE → Luis BUSTOS-SALINAS

Rappel de l'ordre du jour :

1. Organisation des sélections pour le Championnat de France Jeunes 2021

1. Organisation des sélections pour le Championnat de France Jeunes 2021

La Fédération Française des Echecs a annoncé vendredi 7 mai 2021 que le Championnat de France Jeunes prévu du 18 au 25 juillet à Agen est annulé, avec un report possible aux vacances de la Toussaint.

Report du championnat de France d'échecs Jeunes

2021  

07/05/2021



En raison de la situation sanitaire en France, et de la présence d'un vaccinodrome au centre des Congrès d'Agen, Éloi Relange, Président de la Fédération Française des Échecs, et M. Jean Dionis du Séjour, Maire d'Agen, ont pris la décision de reporter le championnat de France des jeunes, initialement prévu du 18 au 25 juillet 2021 à Agen.

Des discussions sont en cours afin que le championnat puisse se tenir lors des vacances de la Toussaint. Nous vous tiendrons informés dans les plus brefs délais.

Les ligues doivent communiquer la liste de leurs jeunes qualifiés à la FFE et ont toute latitude pour fixer les modalités de cette sélection.

La réunion du Comité Directeur de ce jour a pour objet de prendre une décision quant à ces modalités de sélection.

Le dilemme évoqué lors de la réunion du CD le 18/04/2021 est le suivant :

- Organiser de nouvelles sélections va faire des déçus parmi les qualifiés 2020
- Maintenir la liste des qualifiés 2020 va défavoriser les nouveaux licenciés de 2021

Question n° 1 : Faut-il garder la liste des qualifiés 2020 ?

Suite à la dernière réunion du CD, Ludovic a fait un travail complet de recherche des qualifiés 2020, et a indiqué pour chacun sa catégorie 2020, sa catégorie 2021 et s'il est licencié cette année.

Cette liste a été comparée aux quotas de qualifications pour chaque ZID :

	AQUITAINE				POITOU-CHARENTES				LIMOUSIN			
	quota 2021	qualifiés 2020	nb qualifiés en trop	places à pourvoir	quota 2021	qualifiés 2020	nb qualifiés en trop	places à pourvoir	quota 2021	qualifiés 2020	nb qualifiés en trop	places à pourvoir
PPO	5	1		4	2	0		2	2	0		2
PPOF	2	0		2	1	1		0	1	0		1
POU	6	4		2	2	3	1		2	2		0
POUF	4	2		2	2	1		1	1	0		1
PUP	7	7		0	2	3	1		2	2		0
PUPF	4	5	1		2	2		0	2	1		1
BEN	5	9	4		3	4	1		2	2		0
BENF	4	5	1		2	3	1		1	0		1
MIN	5	5		0	3	2		1	2	4	2	
MINF	3	5	2		1	1		0	3	2		1

Constat : garder les qualifiés 2020 pose un problème dans presque toutes les catégories et toutes les ZID.

Question n° 2 : faut-il garder uniquement les championnes et champions de chaque catégorie ?

Pour valoriser la performance des joueurs qui ont réussi à se qualifier en 2020, il est envisagé de conserver les championnes et champions de chaque catégorie et d'organiser des sélections complémentaires.

Une simulation est réalisée pour chaque ZID et fait apparaître que dans certaines catégories, toutes les places seraient déjà pourvues. Les sélections ainsi organisées seraient incomplètes et donc injustes.

Après débat, les membres du CD s'accordent pour dire que ces nouvelles sélections doivent être le plus équitables possibles et que de nouvelles sélections doivent donc être organisées.

Concernant le choix d'une date, les arguments suivants ont été évoqués :

- Pas de sélection en mai ou juin car la situation sanitaire n'est pas stable et il n'est pas sûr que les mairies acceptent de prêter des salles
- Pas de sélection en octobre car c'est trop près du Championnat de France Jeunes de la Toussaint pour une bonne organisation des familles et des clubs

- Pas de sélection en septembre car pas de week-end de 3 jours, les familles sont extrêmement sollicitées à la rentrée et ce ne serait pas cohérent avec le fait que les catégories 2020/2021 doivent être prises en compte
- Les sélections en juillet/août posent le problème des vacances

Le week-end du vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 août est finalement retenu.

Après débat, voici la liste des décisions prises :

- Pas de phase départementale
- Pas de reprise des qualifiés 2020
- 1 open en présentiel par ZID, ouvert à tous. Licence 2020/2021 obligatoire
- Dates : vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 août
- Pour limiter le nombre de participants, chaque joueur s'y inscrivant devra s'engager à participer au CDF en cas de qualification
- Cadence : reprendre les modalités habituelles des années précédentes
- Nulle par consentement interdite avant le 30^{ème} coup
- Lieux : chaque ZID s'occupe de la réservation de salle

ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ

L'information sera envoyée aux clubs le plus rapidement possible pour que les familles puissent s'organiser.

Fin de la réunion : 19h20

Nadège LOUASSIER
Secrétaire

